

VICHY

PATRIMOINE MONDIAL

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
PREALABLE A LA DELIVRANCE D'UNE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
RELATIVE A L'EXPLOITATION DU RESTAURANT « LES TERRASSES » QUAI D'ALLIER 03200 VICHY**

Date d'envoi à la publication	5 juillet 2023
Date limite de réception des offres	13 octobre 2023
Objet de l'occupation	Exploitation de la guinguette des bords d'Allier dénommé « Les Terrasses de Vichy »/ « Le Pride »
Lieu	Berges de la rivière Allier en rive droite Lot n° 7b, 8 et 9 du domaine public de l'Etat non cadastré.
Caractéristiques essentielles des prestations	<ul style="list-style-type: none">- Débit de boisson- Restauration rapide- Exploitation d'un mini-golf- Organisation d'animations diverses- Aménagement de structure modulaire en corrélation avec les attentes de la ville de Vichy aux fins d'exploitation du site.- Entretien de l'ensemble des ouvrages, équipements et installations constituant les biens nécessaires à l'exécution de la convention.
Type d'occupation/Durée/Redevance	<p>Convention d'occupation temporaire du domaine public, non constitutive de droits réels, délivré pour une durée prévisionnelle de 10 ans.</p> <p>Occupation délivrée moyennant le paiement d'une redevance annuelle dont le montant est constitué d'une part fixe calculée en fonction de la surface du lot ou des lots en m² révisable chaque année à la date anniversaire en fonction de l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE et d'une part variable calculée en fonction du chiffre d'affaire (CA) hors taxe annuelle n-1.</p>
Critères d'attribution du titre d'occupation	<p>Les propositions seront analysées au vu des critères suivants classés par ordre décroissant:</p> <ol style="list-style-type: none">1) Capacités techniques et professionnelles du candidat : 30 %2) Qualité du projet : 50 %<ul style="list-style-type: none">- Qualité des aménagements extérieurs 20 %

VICHY

PATRIMOINE MONDIAL

	<ul style="list-style-type: none">- Qualité des animations 20 %- Qualité des prestations culinaires 10 % <p>3) Viabilité financière du projet proposé 20 %</p>
Modalités de retrait du cahier des charges	Le cahier des charges sera envoyé sur demande adressée par mail à l'adresse suivante : servicereglementation@ville-vichy.fr
Modalités de dépôts des offres	<ul style="list-style-type: none">- Une note définissant le candidat, ainsi que ses capacités techniques et professionnelles.- Le Règlement de consultation, paraphé à chaque page et signé avec la mention lu et approuvé accompagné de l'attestation sur l'honneur complétée, datée et signée.- Un dossier de proposition d'offre motivé, daté et signé composé de :<ul style="list-style-type: none">o Une présentation du candidat et de ses capacités professionnelles.o Une présentation des aménagements proposés- Une présentation générale du projet d'exploitation<ul style="list-style-type: none">o Une présentation de l'ambiance souhaitéeo Une présentation des activités et animations proposéeso Présentation de l'offre culinaireo Une présentation des mobilierso Nombre de places et de couverts estiméso Nom et identité visuelle de l'établissemento Horaires d'ouverture en et hors-saisono Présentation des modifications à apporter au site.- Un projet de budget prévisionnel d'exploitation